

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 17 décembre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/12/17-5/03

Commission n° 5 - Éducation, Jeunesse et Sports, et Affaires Internationales
Rapporteur : PERRUSSOT François

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : EUDE Gérard

OBJET : Projet de convention visant à la mise en place, dans des établissements scolaires de Seine-et-Marne, d'un accès expérimental Très Haut Débit à une plateforme de création de supports pédagogiques développée par la société ERDENET.

Dans le cadre du projet éducatif départemental, le « Collège du 21^e siècle », en relation avec l'Inspection Académique de Seine-et-Marne et la Mission TICE du Rectorat de Créteil, en cohérence avec l'élaboration en cours du Schéma Directeur Numérique des Collèges, il est proposé à cinq établissements scolaires de Seine-et-Marne d'expérimenter, sur l'année scolaire 2010/2011, un accès Très Haut Débit à la plateforme Be Learner conçue par la société ERDENET, porté par le pôle de compétitivité seine-et-marnais, Cap Digital. Cette plateforme, innovante en matière d'usage des ressources numériques, permet aux équipes enseignantes de créer de nouvelles ressources adaptées à leur pédagogie, à partir de ressources audiovisuelles libres de droit, et de faciliter leur accès aux élèves concernés. Cette opération fait l'objet d'une convention.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 5/01 en date du 30 avril 2009, relative au Projet Educatif Départemental, le Collège du 21^{ème} siècle,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

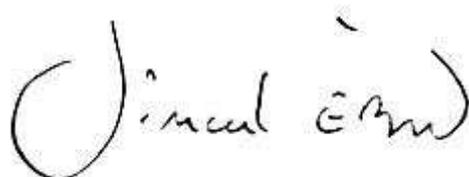
DECIDE

Article 1 : d'adopter la convention pour la mise en place d'une expérimentation du site internet Be Learner, telle qu'annexée à la présente délibération,

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil général de Seine-et-Marne à signer cette convention avec la société Erdenet, l'Inspection académique de Seine-et-Marne et le C.R.D.P. de l'Académie de Créteil.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ